



MINISTRE DE LA SANTE ET DE  
L'HYGIENE PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

# DPML

Direction de la Pharmacie, du Médicament  
et des Laboratoires de Côte d'Ivoire



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail

## CERTIFICAT DE BONNES PRATIQUES DE FABRICATION

L'inspection effectuée le 01 Décembre 2017 dans l'unité de production de médicaments des Laboratoires BDA HEALTHCARE PVT. LTD. relève que les médicaments sous formes sèches (comprimés, pellets, capsules, pellets et des sachets) sont fabriqués dans ladite unité selon les normes de Bonnes Pratiques de Fabrication édictées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Le CERTIFICAT DE BONNES PRATIQUES DE FABRICATION DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE est par conséquent délivré à l'unité de fabrication des Laboratoires BDA HEALTHCARE PVT. LTD. sise à PLOT NO B-1,2,3 NEAR ITI MIDC, PARSEONI-441105 TALUKA, District : NAGPUR MAHARASHTRA, INDE pour la fabrication de médicaments sous formes sèches (comprimés, capsules, pellets et des sachets).

Ce certificat de Bonnes Pratiques de Fabrication est délivré pour servir et valoir ce que de droit pour une période de cinq (05) ans, à compter

Fait à Abidjan, le 05 JAN. 2018

N° 0010 / MSHP/DGS/DPML



Direction de la Pharmacie du Médicament et des Laboratoires (DPML) : 52, Bd de Marseille, Abidjan (Côte d'Ivoire) Tél. (+225) 21 35 73 13 / 13 23 ; Fax : (+225) 21 35 69 58 ; Email : [secretariat@dpml.ci](mailto:secretariat@dpml.ci)